

PC

~~3615~~

~~P4~~

1930



Bibliothèque Nationale du Québec

PETITE COLLECTION DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE
ET DU MUSÉE DE LA PAROLE ET DU GESTE

FASCICULE 8

Étude phonétique d'un Disque Canadien

PAR

HUBERT PERNOT

PROFESSEUR A LA SORBONNE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE



PARIS

H. DIDIER, ÉDITEUR, 4 ET 6, RUE DE LA SORBONNE

1930

Tous droits réservés

447.94

PETITE COLLECTION DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE
ET DU MUSÉE DE LA PAROLE ET DU GESTE

FASCICULE 8

Étude phonétique d'un Disque Canadien

PAR

HUBERT PERNOT

PROFESSEUR A LA SORBONNE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE



1824
L'ENTR'AIDE

PARIS

H. DIDIER, ÉDITEUR, 4 ET 6, RUE DE LA SORBONNE

1930

Tous droits réservés

Tirage à part de la *Revue de Phonétique*, T. VI, Fasc. 3-4.

LIBRAIRIE MAISONNEUVE
198, Boul. St-Germain
PARIS-VII

CENTRE PÉDAGOGIQUE
8100, boul. S.-Laurent
MONTREAL 14, — CANADA

ÉTUDE PHONÉTIQUE D'UN DISQUE CANADIEN

Les transcriptions phonétiques faites d'après un disque ou une simple cire ont présenté pendant longtemps de grandes difficultés, et c'est la raison pour laquelle on en a si peu fait. Quand on n'avait pas à sa disposition d'excellents appareils, les inscriptions étaient médiocres, et, même si les appareils étaient très bons, celles-ci restaient souvent défectueuses : on pouvait considérer comme exceptionnelles celles qui permettaient une transcription précise à qui n'avait pas entendu le diseur lui-même. La plupart du temps on était forcé de faire la transcription en s'aidant à la fois du diseur et du disque.

Ce grave inconvénient a aujourd'hui presque totalement disparu avec l'enregistrement électrique. Nous avons fait en septembre et octobre derniers des disques tchèques et slovaques qui peuvent servir à des études phonétiques et qui sont nets, même pour une personne ne connaissant ni le tchèque ni le slovaque. Sans doute il arrive que, pour des raisons diverses, il subsiste des déficiences, mais elles sont minimes et on peut dire que le plus souvent, dès le premier enregistrement, et toujours, si on a du temps devant soi, le disque est remarquablement clair.

Et que d'avantages, à côté des quelques inconvénients qui peuvent se présenter encore ! Le sujet parle librement devant le microscope. Assurément il n'est pas à l'état de complète inattention. Un procédé expérimental permettrait-il jamais d'atteindre cet idéal ? Toutefois il s'en approche de bien près, s'il est capable d'improviser, et il n'en est pas loin non plus dans le cas d'une lecture, à condition qu'on ne lui ait laissé que jeter un regard sur le texte

PC
3615
P47
1930

qu'il devra lire. Ce texte, occupant toute la face d'un disque, offrira d'ailleurs un si grand nombre de phénomènes que, quelle que soit l'attention du sujet, il sera quand même dans l'impossibilité de les avoir tous à l'esprit au moment où on les enregistrera.

Il va de soi qu'un expérimentateur connaissant son métier aura eu en outre le soin de mettre ce sujet parfaitement à l'aise, afin d'obtenir de lui le plus de naturel possible.

Le disque ou la cire une fois enregistrés, on est en présence d'un texte invariable, qu'on peut entendre autant de fois qu'on le désire. Si on a des indécisions, on peut souvent en venir à bout, en modifiant la vitesse de l'appareil, procédé tout particulièrement précieux, quand il s'agit de déterminer la longueur des voyelles.

Cette partie du travail une fois faite, il ne reste plus qu'à vérifier les résultats sur le sujet lui-même, lorsqu'on l'a encore à sa disposition. La transcription se présente alors avec le maximum de garanties.

La plus importante reste d'ailleurs le disque lui-même. Car — on ne saurait trop le redire — si minutieuse que soit une transcription phonétique, elle n'est jamais qu'imprécise. Quelle que soit la variété des signes employés, une transcription phonétique est un schéma, qui ne reproduit que rudimentairement les nuances infinies des voyelles, le rythme de la phrase, la diversité des accents, la souplesse de l'intonation.

Notre Musée de la Parole possède, sous le n° AP 2008, un disque de prononciation canadienne enregistré électriquement. Tiré à un petit nombre d'exemplaires et n'étant, dans ma pensée, qu'un essai, il me semble néanmoins mériter d'être examiné ici. Le diseur, M. Th..., est né à Montréal en 1906. Il a fait ses études primaires et secondaires dans sa ville natale, qu'il n'a quittée que l'an dernier, pour venir à Paris, où il étudie l'architecture. Son père et sa mère sont tous deux de Montréal. Il a appris l'anglais comme une langue étrangère et estime que ce fait

n'a nullement influencé sa prononciation personnelle, ce qui me paraît exact. Voici le texte lu par lui :

Le bûcheron et l'enchanteur Merlin

1. Un pauvre bûcheron n'avait pour gagne-pain qu'une serpe et un âne, et, pour nourrir sa femme et ses enfants, que six deniers que lui rapportait par jour un fagot de bois. **2.** Il avait beau se lever matin et se coucher tard : de la veille pour le lendemain il ne lui restait rien.

3. « Que faire ? disait-il, accablé de fatigue ; **4.** ma femme et mes enfants ont à peine de quoi vivre ; **5.** je finirai moi-même par mourir de faim avec mon âne. **6.** Je n'ai plus la force de tenir une serpe ; je ne puis plus gagner le pain de ma famille. **7.** Ah ! c'est un grand malheur quand un vilain vient au monde ! »

8. Comme le bûcheron se lamentait ainsi, une voix, l'appelant d'un ton compatissant, lui demanda pourquoi il se plaignait. L'autre lui raconta son affaire. **9.** « Retourne chez toi, lui dit la voix, creuse la terre au coin de ton verger, sous le grand sureau, et tu trouveras un trésor. »

10. Quand le vilain entend parler ainsi, il se met à genoux : **11.** « Seigneur, comment vous appelle-t-on, vous qui êtes si bon ?

12. — On m'appelle Merlin, dit la voix.

13. — Ah ! monseigneur Merlin, je cours à mon verger, et que Dieu vous bénisse !

14. — Oui, cours vite, et, dans un an, reviens me rendre compte de l'état de tes affaires.

15. — Grand merci, monseigneur, je reviendrai bien volontiers. »

16. Et de courir chez lui, et de piocher la terre à l'endroit indiqué. **17.** Tant il piocha qu'il trouva le trésor annoncé par Merlin. **18.** Je laisse à penser quelle fut la joie de sa famille. **19.** Ses courses au bois, il ne les fit plus que pour détourner les soupçons de ses voisins. **20.** Il s'éleva tout doucement de la misère à la fortune.

21. Au bout de l'année, il retourna au buisson où la voix lui avait parlé.

22. « Ah ! monseigneur Merlin ! vous êtes toute mon espérance. **23.** Venez me trouver ; je vous aime tant !

24. — Me voici, doux ami, que veux-tu ? comment ça va-t-il ?

25. — A merveille, monseigneur Merlin. Vous m'avez fait une grande faveur. **26.** Maintenant ma famille est bien nourrie, bien vêtue, et mon avoir augmente chaque jour.

27. — J'en suis fort aise, mon ami ; mais que désirez-tu encore ? dis-le-moi.

28. — Monseigneur, je voudrais être prévôt de ma ville.

29. — Qu'à cela ne tienne ; tu le seras dans quarante jours.

30. — Oh ! grand merci, monseigneur, vous êtes le roi des protecteurs ! »

31. La seconde année finie, le protégé de Merlin, dans son habit neuf de prévôt, revint au bois.

32. « Sire Merlin, cria-t-il, venez me parler. »

33. — Me voici, mon ami ; que veux-tu ?

34. — Une nouvelle grâce, s'il vous plaît. **35.** Notre évêque est mort depuis avant-hier. **36.** Est-ce que mon fils, par votre protection, ne pourrait pas le remplacer ?

37. — Si fait, si fait, répondit Merlin, et même dans quarante jours. »

38. Le quarantième jour, son fils fut fait évêque. Mais le vilain n'était pas encore content.

39. A la fin de la troisième année, il revint vers son protecteur.

40. « Merlin, lui dit-il en l'appelant ainsi tout court, faites-moi donc un plaisir.

41. — Lequel ? me demanda la voix.

42. — Que ma fille épouse le fils du grand prévôt.

43. — Soit ! répondit Merlin ; le mariage aura lieu dans la quarantaine. »

Georges GILLART,

Le français vivant, pp. 105-106, Paris, Hachette.

Je donne de ce texte deux transcriptions phonétiques. La première a été faite uniquement d'après le disque. La seconde, mise en regard, représente la prononciation de Mlle N. Pernot, attachée à l'Institut de Phonétique, et

lɑ byʃrɔ̃ · | ə lɑ̃·ʃɑ̃·tɑ̃:r 'mɛrlɛ

1. ø pɔ̃vrə byʃrɔ̃ · navɛ pur 'gɑ̃:npɛ̃ | kyn sɛrp e ø nɑ̃:n | e pur nu'rir sa fam e se zɑ̃:fɑ̃ | kɑ̃ 'si dɑ̃pɛ̃ · kɑ̃ lyi rapɔ̃rtɛ̃ pɑ̃r ʒur | ø 'fagɔ̃ dɑ̃ bɔ̃w · || 2. il avɛ bɔ̃ · sɑ̃ lɑ̃vɛ matɛ̃ e sɑ̃ kuʃɛ tɑ̃:r | dɑ̃ lɑ̃ vɛj pur lɑ̃ lɑ̃(d)mɛ̃ | il nɑ̃ lyi restɛ̃ *ʒomɛ rjɛ̃ ||

3. *kɑ̃ fɑ̃:r dize t'il | økɑ̃:blɛ̃ dɑ̃ fæ'l'ig̃ || 4. ma fam e mɛ:z ø·fɑ̃ ø tɔ̃ pɛ̃n dɑ̃ kwa vi:vr̃ || 5. ʒɑ̃ fiɲire mwa mɛ̃:m pɑ̃r nu'rir dɑ̃ fɛ̃ | øvɛg mɔ̃ nɑ̃:n || 6. ʒɑ̃ ne ply lɑ̃ fɑ̃rs dɑ̃ tɑ̃nir yn sɛrp | *ʒɑ̃ nɲyi ply gɑ̃:ɲɛ̃ lɑ̃ pɛ̃ nɑ̃ mɑ̃ fæmɲ'j̃ || 7. ɔ̃: sɛ̃ tø̃ grɑ̃ · malɑ̃:r̃ | *kɑ̃: tɑ̃: vilɛ̃ vjɛ̃ tɔ̃ · mɔ̃:d̃ ||

8. kɑ̃m lɑ̃ byʃrɔ̃ · sɑ̃ lɑ̃mɑ̃'te tɛ̃'si | yn vɔ̃q̃ · lla plɑ̃ · dɑ̃ tɔ̃ · kɑ̃pæ'tisɑ̃̃ | lyi dɑ̃mɑ̃dɑ̃ · pur*kwɑ̃ · il sɑ̃ plɛ̃ɲɛ̃ || lɑ̃:tɾɑ̃ lyi rɑ̃*kɑ̃'tɑ̃ · sɑ̃ nɑ̃fɑ̃:r̃ || 9. rɑ̃tu(r)n ʃɛ̃ tɔ̃w · lyi di la vɔ̃q̃ · | krø:z la tɛ̃:r̃ ø kwɛ̃ dɑ̃ tɑ̃ vɛrʒɛ̃ · | su lɑ̃ grɑ̃ syrɑ̃ | e tɲ truv'ɾɑ̃ · ɛ̃ tɾɛzɑ̃:r̃ ||

10. kɑ̃ · lɑ̃ vilɛ̃ øtɑ̃ · palɛ̃ rɛ̃'si | il sɑ̃ mɛ̃ ta ʒɑ̃nu || 11. sɛɲɑ̃:r̃ kɑ̃mɑ̃ vu zɑ̃pɛ̃l tɔ̃ · | vu ki ɛ̃t si bɔ̃ · ||

12. ø mɑ̃pɛ̃l mɛrlɛ̃ · | di la vɔ̃w · ||

13. ɔ̃ · | mɔ̃sɛɲɑ̃:r̃ mɛrlɛ̃ · | ʒɑ̃ ku:r̃ za mɑ̃ vɛrʒɛ̃ · | e kɑ̃ d'ø̃ vu bɛnɪs ||

14. wi ku'r vit̃ || e dɑ̃ · *zɛ̃ nɑ̃: | rɑ̃vjɛ̃ mɑ̃ rɑ̃(d) kɔ̃-t̃ dɑ̃ lɑ̃tɔ̃ · dɑ̃ te zɑ̃fɑ̃:r̃ ||

15. grɑ̃ *mɛ:r̃si mɔ̃sɛɲɑ̃:r̃ · | ʒɑ̃ rɑ̃vjɛ̃-drɛ̃ *bjɛ̃ · vɑ̃-lɔ̃'tɛ̃ |

16. e dɑ̃ kuri'r ʃɛ̃: lyi e dɑ̃ *pɛ̃ʒɛ̃ lɑ̃ tɛ̃:r̃ a | ødrwa ød'ikɛ̃ || 17. *tɑ̃: tɪl pɛ̃ʒɑ̃ · k il truṽ · lɑ̃ tɾɛzɑ̃:r̃ anɔ̃sɛ̃ pɑ̃r mɛrlɛ̃ || 18. ʒɑ̃ lɛ̃'s a pɑ̃'sɛ̃ kɛ̃l fy la ʒwɑ̃ · dɑ̃ sa fæmɲ'j̃ || 19. sɛ̃ kursɑ̃ zɑ̃ bɔ̃w · | il nɑ̃ *lɛ̃ fi ply

peut être considérée comme un bon spécimen de prononciation parisienne. Les chiffres mis comme exposants dans cette seconde transcription ont été établis d'après la notation musicale qu'on trouvera plus loin.

lə¹⁻ byʃrō³ | e lōʃōtə:r²⁺ merlē⁰ ||

1. œ¹⁻ povrə byʃrō²⁺ nave¹⁻ pur gaɲpē² | kyn sɛɾp²⁻ e œ na:n¹⁻ || ɛ²⁻ | pur nurir sa fam⁰ e se zōfō¹⁺ | kə⁰ si dəɲɛ¹⁺ | kə¹⁻ lyi raporte par ʒu:r¹⁺ | œ fago d bwa⁰ || 2. il¹⁻ ave *bō²⁺ s ləve matē⁰⁺ e s kuʃe ta:r¹ | də¹⁻ la vɛj⁰ pur lə lōnmē²⁻ | il¹⁻ nə lyi reste¹⁺ ʒame rjē⁰ ||

3. kə² fɛ:r⁰ | dize til⁰⁺ | akable t fatig⁰⁺ || 4. ma fam⁰⁺ e me zōfō²⁻ | ō¹⁻ ta pen²⁻ də kwa vi:vr⁰ || 5. ʒə¹⁺ finire *mwa²⁻ mɛm¹ par⁰⁺ murir də fē¹⁺ | avek mō na:n¹⁻ || 6. ʒ¹⁻ ne ply la *fərs²⁺ də tɲir ɲn sɛɾp⁰⁺ || ʒə²⁻ n pyi *ply²⁻ gane l pē¹⁻ d ma fami:j⁰ || 7. a:¹⁻ se tē grō malə:r²⁻ | kō¹⁻ tē vilē¹⁻ vjē to mō:d⁰ ||

8. *kom³⁻ lə byʃrō¹⁻ s la⁰mōte⁰ tēsi²⁻ | ɲn¹ vwa¹⁺ laplō dā tō kōpatisō²⁺ | lyi² dmō¹⁻da²⁻ pur¹⁻kwa¹⁺ il sə pleɲe⁰ || lɔ:²⁻trə lyi ra¹⁻kōta¹ sō nafɛ:r⁰⁺ || 9. *rə²⁻turn ʃe twa⁰ *lyi di la vwa⁰ || krøz¹⁺ la tɛ:r⁰⁺ o kwɛn tō verʒe² | su⁰⁺ l grō syrø² | e ty truvra¹⁺ œ trezə:r⁰⁺ ||

10. kō² l vilē¹⁻ ōtə⁰ parle rēsi²⁻ | il¹ sə me²⁻ ta ʒnu⁰⁺ || 11. sɛɲə:r⁰⁺ | komō² vu zapel tō⁰⁺ | vu kjɛt si bō¹⁻ ||

12. ō mapel¹⁻ *mer²lē⁰⁺ di la vwa⁰⁺ ||

13. a:¹ mōsɛɲø^r merlē⁰⁺ | ʒə⁰⁺ kur a mō verʒe¹⁺ | e¹⁻ kə *dʒø²⁻ vu benis⁰ ||

14. wi⁰⁺ | kur²⁻ vit⁰⁺ | ɛ¹ | dō⁰⁺ zō nō²⁻ | rə¹⁻vjē m rot kōn² də letə²⁻ t te zafɛ:r⁰⁺ ||

15. grō¹⁺ *mer³⁻si⁰⁺ mōsɛɲə:r⁰ | ʒə¹⁻ rvjēdre¹⁺ *bjē volōtjē⁰⁺ ||

16. e¹⁻ t kurir⁰ ʃe lyi¹⁺ | e t pjoʃe⁰⁺ la tɛ:r¹ a lōdrwa¹⁻ ēdike⁰⁺ || 17. *lō¹⁺ til⁰⁺ pjoʃa² | kil¹⁻ truva l trezə:r²⁻ anōsɛ¹⁻ par merlē⁰ || 18. ʒə¹ les¹⁻ a pōsɛ²⁻ kel fy la⁰⁺ ʒwa¹ t ša¹⁻ fa⁰mi:j²⁺ || 19. sɛ¹ kur¹⁺šə¹⁻ zō¹⁺ bwa² | il¹⁻ nə le fi ply¹⁺

kə pur deturne le supsō de vwa·zē || **20.** il seləva·
tu dɔsmō də la mizɛ:r a la fort'ɣn ||

21. o bu dlanɛ· | il rəturnə· o byisō· u la vwa·
lyi avɛ parlə ||

22. *a: mōsɛnə:r bərlē· | vu zɛt *tut mō
nɛspərə:s || **23.** *vənɛ· mə truvɛ· ʒə vu zem tō ||

24. mə vwəsi | dɣ zəmi | *kə vø t'y || komō
sə va t'it ||

25. a mɛrvɛ:j | mōsɛnər mērlē || vu mave
fɛ ɣ(n) grō·(d) favə:r || **26.** mēlanō· ma famij
e bjē' nuri· | bjē vety | e mō navwə:r ogmō:t ʃag
ʒu:r ||

27. ʒō syi fər *tɛ:z mō nəmi | mɛ kə dɛzɪr ty
əkɔ:r | *di lə mwa· |

28. mōsɛnə:r ʒə vudrɛ zɛ:drə prɛvɔ· | də la... de ma vit ||

29. kə sələ nə t'ē(n) | ty lə sərə· dō *karō't ʒu:r ||

30. *o: | grō *mɛrsi mōsɛnər | vu zɛt lə rwa·
de prɔtɛktɔ:r ||

31. 'la səgō'd anɛ fini· | 'lə prɔtɛ:ʒɛ də mɛrlē· | *dō
'sō nəbi nəf də prɛvɔ· | rəvɛ· tɔ· bwo· ||

32. sir mɛrlē kria tul | *vənɛ mə parlə ||

33. mə *vwəsi mō nəmɪ | *ke vø t'y ||

34. ɣn nɣvɛl grō:s sil vu plə· || **35.** notr
evɛ:k e mɔ:r dəpyi avō'tjæ:r || **36.** *ɛskə mō fis |
pər votrə prɔtɛksjō | nə purɛ pə' lə rəpləʃɛ· ||

37. si fɛ· si fɛ· rɛpōd'i mɛrlē | e mēmə dā
'karō't ʒu:r ||

38. lə *karō't'em ʒu:r sō fis fy fɛ tevɛ:k | me
lə vilē· nɛtɛ pə' zōkə'r kōtə ||

39. ə la fɛ dā la 'trwə:ʒjem anɛ· | il rəvɛ· vɛr sō
prɔtɛktɔ:r ||

40. mɛrlē lyi di t'il ō llapəlō tɛ'si tu ku:r |
'fɛt *mwa dōk ō plez'i:r |

41. ləkɛl dəmō'də la vwa· ||

42. kə ma fij epuz lə fis dɣ grō· prɛvɔ· ||

43. *swə· rɛpōdi mɛrlē | lə mɔrʒo:ʒ ɔrə ljɔ· dā
lə karōtɛ(n) ||

kə⁰⁺ pur deturne¹⁻ le supsō¹⁻ de vwazē⁰ || **20.** il¹⁻ selva
tu dūsmō²⁻ d la⁰⁺ mizε:r¹⁻ a la fortyn⁰ ||

21. *q¹⁺ bu⁰⁺ dla¹nē²⁺ | il¹⁻ rəturna o byisō¹⁺ u la vwa
lyi ave parlē⁰⁺ ||

22. a:¹ | mōsej⁰r merlē¹⁻ | vu zet *tut²⁺ mō¹
nesperō:s⁰⁺ || **23.** və⁰⁺ne m truvē²⁻ | ʒ vu zem tō⁰⁺ ||

24. mə¹⁻ *vwa²⁺ si⁰⁺ du zami¹⁻ | kə¹⁺ vø ty⁰⁺ | komō
sa va til⁰⁺ ||

25. a² *mer²⁻vεj¹ mōsej⁰r merlē¹⁻ | vu mave¹
fe¹⁺ tyn¹⁻ *grōn²⁻t favε:r⁰⁺ || **26.** mē¹⁻tnō¹⁺ ma famij⁰ e
bjē nuri¹⁺ bjē⁰⁺ vely¹⁺ | e mō navwa:r¹⁺ ogmōt¹⁻ ʃag
ʒu:r⁰ ||

27. ʒō⁰⁺ syi for tε:z²⁺ mō nami⁰⁺ me¹⁻ *kə dezir ty
ōkə:r¹⁻ | di¹ lə mwa⁰⁺ ||

28. mō¹⁻sej⁰:r² ʒə⁰⁺ vudre zet⁰ prevō¹ d ma⁰ vil⁰⁺ ||

29. ka¹⁻ sla¹ n tʃεn² | ty¹⁻ l sra¹⁺ dō *ka¹⁻rōnd ʒu:r⁰ ||

30. q:¹⁻ grō⁰ mersi² mōsej⁰:r¹⁻ | vu¹⁻ zet lə *rwa¹
de protektə:r⁰⁺ ||

31. la²⁻ zgōd anε¹⁻ fini²⁺ | lə¹⁻ proteʒe⁰⁺ d merlē²⁺ dō¹⁻
sō nabi nœf⁰ də pre²⁻vo²⁺ | rə¹vē¹ to bwa⁰⁺ ||

32. sir² merlē⁰⁺ krija til⁰⁺ | və¹ne m parlē⁰⁺ ||

33. mə²⁻ vvasi⁰⁺ mō nami⁰⁺ | kə²⁻ vø ty⁰⁺ ||

34. yn²⁻ *nu²vel²⁻ gra:s⁰⁺ sil vu ple⁰⁺ || **35.** notr¹⁻
evε(:)k¹⁺ e mə:r¹⁻dəpyl⁰⁺ avō¹⁻ tʃε:r⁰⁺ || **36.** es¹⁺kə mō fis¹⁻
par votrə proteksjō¹⁻ nə⁰⁺ pure pa⁰⁺ l rōplase¹ ||

37. *si¹⁺ fe¹⁻ | *si¹⁺ fe⁰⁺ | repōdi merlē⁰⁺ | e mε:m¹⁺ dō
*ka¹⁻rōnd ʒu:r⁰ ||

38. lə¹ karōljem ʒu:r²⁻ | sō fis¹⁻ fy fe teve(:)k⁰ || me⁰⁺
l vilē¹⁺ nete *pa¹⁻ zōkor kōtō⁰ ||

39. a²⁻ la fē¹⁻ d la trwazjem anε²⁻ | il¹⁻ rəvē¹⁺ ver sō
protektə:r⁰⁺ ||

40. mer¹lē² lyi di til¹⁻ ō laplō⁰⁺ tēsi¹ tu ku:r¹⁻ |
*fel²⁻ mwa¹⁻ dōk ə *plezi:r⁰⁺ ||

41. *lə²⁻kε¹ | dəmōda la vwa¹⁻ ||

42. kə ma fi:j²⁺ epuz lə fis¹ du grō prevō¹⁻ ||

43. swa²⁻ | repōdi merlē¹⁻ || lə marja:ʒ¹⁺ ora ljō¹⁻ dō
la karōtε:n⁰ ||

La transcription canadienne une fois établie, telle qu'elle vient d'être donnée sans aucun changement, et hors de la présence du sujet, j'ai prié ce dernier de me relire le texte, afin de noter les variations qui se présenteraient. J'ai été très frappé de la stabilité de la prononciation de M. Th. L'intonation, le rythme, les détails phonétiques restaient pour ainsi dire sans aucune modification. Les seules variantes perçues par moi ont été :

2. [vɛj] : [vɛj^a]. 6. [ply] avec un [l] qui commence à se mouiller, ce qui ne s'entend pas au disque. Au même paragraphe le sujet a lu et dit : le pain à ma famille, en faisant la liaison; il n'a pas commis la même faute ultérieurement : le pain de ma famille. 7. [vjē tɔː mō:d] : [vjē tō mō:d^a]. 9. [lyi di] : [lyi d'i]. 12. [di] : [d'i]. 20. [tu dɪsmō] : [tɪ dɪsmō]. 22. [bɛrlē] : [mɛrlē]. [ɛspɔrō:s] : [ɛspɛrō:s]. Le sujet ne connaît pas la forme avec [ə]; c'est cependant bien ce que j'entends au disque. 27. [tɪ] : [t'i]. 28. [ɛðrə] reste intact, à toutes les lectures. 29. [sələ] : [sələ]. 32. [tɪl] : [t'il]. 34. [rōpləʃ] : [rūpləʃ]. 43. [karōlē(n)] : [karōtēn^a].

Dans la conversation j'ai noté chez M. Th. des diphtongaisons dont on ne trouve qu'un seul exemple dans le disque : 26. *bien* [bjē^a]. Il dit en outre *épingle* [epɛ^agl], *neige* [nɛ^aʒ], *fête* [fɛ^at], *tête* [tɛ^at].

A *plus* [pl'y], noté ci-dessus, ajouter *anglais* [ɑgl'ɛ], également avec commencement de mouillure. Mais ce phénomène n'apparaît chez lui qu'à l'état inconscient. Je signale, sans établir une corrélation, qu'on trouve aux Etats-Unis des *l* qui commencent à se mouiller de la sorte.

Ce qui frappe immédiatement un Français, lorsqu'il entend une prononciation de ce genre, c'est son caractère non seulement provincial, mais rustique. Il arrive fréquemment qu'on entende chez nous des accents régionaux; mais, quand on est en présence d'un homme cultivé, le régionalisme de la prononciation est presque toujours assez considérablement atténué. Ici il n'en est rien : il y a pour

nous contraste entre la prononciation du sujet et sa position sociale.

Il est vrai que nombre de Méridionaux gardent en français une prononciation peut-être aussi marquée que celle qui vient d'être transcrite, mais l'accent méridional a quelque chose de vif et de chantant, qui lui donne de la légèreté. Ici au contraire on a une impression de lourdeur, qui vient non seulement de la lenteur du débit, mais aussi et surtout du caractère très postérieur d'un grand nombre d'[o]. Des sons nous frappent aussi par leur étrangeté : certaines voyelles nasales, des consonnes momentanées qui témoignent d'un commencement de mouillure accompagnée de chuintement, des voyelles dans lesquelles nous sentons l'influence d'une langue étrangère, qui est en l'espèce l'anglais. Le tout présente pour le linguiste et le phonéticien en particulier une série de faits intéressants et qui valent la peine d'être examinés en détail.

Une autre observation s'impose avant cet examen. On devra se garder de tirer de ce texte des conclusions générales qu'il ne comporte pas. Je ne le donne que comme un texte lu et, c'est sous le bénéfice de cette restriction, que j'en étudierai la prononciation et surtout l'intonation. D'autre part, si typique que soit la prononciation du sujet, elle n'est certainement déjà plus tout à fait pure. On y remarque des flottements qui me paraissent dus, en partie tout au moins, à l'influence du français et qui en rendent souvent la notation exacte assez difficile.

Il m'aurait été possible d'étudier expérimentalement les articulations de M. Th., mais je me suis limité à l'examen de ce disque parce qu'une de mes élèves prépare comme thèse une étude d'ensemble sur le parler canadien.

CONSONNES

Comme il arrive toujours en français, ce ne sont pas elles, mais les voyelles, qui constituent les particularités les plus frappantes. Le système consonantique du sujet diffère surtout de celui auquel nous sommes habitués par

les mouillures auxquelles j'ai fait allusion plus haut. Ces mouillures se présentent surtout avec [t] et [d]. C'est d'ailleurs là un des traits de la prononciation de beaucoup de Canadiens. On les observe devant [i] [ɪ] et [y]: [tʰɪ] 3, [fætʰɪg] 3, [kɔpætʰisɪ] 8, [ɛdʰikɛ] 16, [tʰy] 24; mais l'influence du français paraît nuire chez ce sujet, dans cette lecture, à la régularité du phénomène.

Mouillure de *n* devant *i*: *finirai* 5; mais *tenir* (sans mouillure) 6.

Un [d] s'est changé en [ð]: *être* [ɛðrɛ] 28.

Il y a redoublement de [l] dans [llaplð] 8, 40, et, sous l'influence d'un [ɪ], des *l* prennent un son vélaire: *il* 3, 23; *ville*, 28.

Berlin pour *Merlin* 22 est un lapsus dû sans doute à une dissimilation avec l'*m* de *monseigneur*. J'attribue aussi à une dissimilation *parler ainsi* [palɛ rɛ'si] 10; cf. [parlɛ] 32. La forme sans [r] s'est toujours présentée à ce passage dans les lectures ultérieures.

Des consonnes implosives, c'est-à-dire suivies d'une autre consonne dans des groupes non combinés, sont sensiblement diminuées. Ce sont celles que j'ai mises entre parenthèses: [lɔ̃(d)mɛ] 2, [rɛtu(r)n] 9.

L'assimilation *avec mon* [avɛg mɔ̃] 5, *chaque jour* [ʃag ʒu:r] 26, n'a rien que de normal; on l'entend fréquemment dans le français courant.

Plus caractéristique est le manque de détente des consonnes finales. Une influence anglaise est ici possible, mais non certaine. Ce manque de détente fait que certaines consonnes finales sont peu nettes au disque.

VOYELLES

Influence anglaise

On peut en revanche considérer cette influence comme certaine en ce qui concerne le timbre de différentes voyelles atones brèves placées entre consonnes. C'est le cas pour *a*, qui prend parfois le timbre de [æ] anglais: *fatigue* 3, *le*

pain à ma famille [lɑ̃ pɛ̃ nɑ̃ mɑ̃ fɑ̃miʃ] 6, *famille* 17, *compatissant* 8, *doux ami* 24, *mon ami* 27, 33, *son habit* 38. Mais le phénomène n'est pas constant, car on entend, avec un *a* antérieur plus proche de l'[a] parisien : *fagot* 1, *famille* 26, *la quarantaine* 43.

Il en est de même de l'*i*, assez souvent ouvert, comme en anglais : *disait-il*, *fatigue* 3, *famille*, *bénisse* 13, *vite* 14, *va-t-il* 23, *ville* 28, etc. Ici non plus le phénomène n'est pas constant.

Les exemples de [ɣ] sont moins nombreux : *fortune* 20, *tu* 23, *fut* 38. Cas particulier : *une* [ɣn] 25, après voyelle, mais dans un groupe assez long.

Quant à l'[v] il présente une difficulté. On trouve bien, concurremment avec [u] des [v] ouverts : *retourne* 9, *cours* 14, *toute* 22; mais comme, d'autre part, l'[u] anglo-saxon est intermédiaire entre notre [u] et notre [y], il y a des cas où, à l'audition phonographique, on entend des [u] nuancés de [y]. Il me semble que ce sont des [y] anglo-saxons ouverts et je les ai notés par [ɣ]. La nuance exacte n'est pas aisée à saisir au disque : *tout doucement* 20, *doux ami* 24, *nouvelle* 34.

M. Th. m'a fait observer qu'une influence anglaise paraissait peu vraisemblable, parce que ces prononciations se présentent dans des localités où on n'a jamais parlé anglais. Il pourrait y avoir doute, s'il ne s'agissait que de un ou deux phénomènes, mais on est en présence d'un ensemble et il est si net qu'il ne me semble pas susceptible d'une autre explication.

Les a

On distingue facilement dans ce texte quatre *a* :

1. *a* antérieur fermé [æ];
2. *a* antérieur ouvert [a];
3. *a* postérieur fermé [ɔ];
4. *a* postérieur ouvert [ɑ].

Il a été question plus haut des deux premiers. Le n° 1 est l'[æ] anglais. Le n° 2 est semblable à l'[a] antérieur parisien, quand celui-ci n'est pas trop voisin de [ɛ]. Le n° 3

est un *a* très proche de [ɔ], si fermé qu'il serait très choquant chez une personne cultivée habitant la France. Le n° 4 est analogue à l'*a* postérieur parisien, mais n'en reste pas moins un dialectisme, car il se présente là où un Parisien donnerait un *a* antérieur.

Cette quadruple division une fois établie, il est difficile de la serrer de près, car il y a des échanges entre variétés voisines et des nuances dans une même variété. On a vu précédemment ce qu'il en est de [æ] et de [ā]. La longueur, l'accent bien marqué ferment davantage le n° 3 [o]. C'est entre 2 et 4, [a] et [ɔ] qu'il me semble percevoir le plus de flottement.

Les e

Il en existe au moins quatre :

- | | |
|----------------|---------------------|
| 1. fermé [e̞]; | 3. ouvert [ɛ]; |
| 2. moyen [e]; | 4. très ouvert [æ]. |

Le n° 1, plus fermé qu'en parisien, se présente à la fin des mots, en position plus ou moins tonique. Il garde plus son individualité qu'en parisien, en ce sens que, dans l'intérieur d'une phrase, il passe moins facilement à [e], ce qui paraît tenir à la lenteur du débit. On le trouve parfois à l'intérieur des mots : *protégé* 38, *prévôt* 28, 42 (harmonie vocalique?). — Noter *l'état* [lɛto] 14 et *espérance* [ɛspərɔ̃:s] 22, vieille forme française, notre prononciation actuelle avec *é* provenant des formes verbales.

Le n° 2 est l'*é* atone. Ce peut être un [e̞] qui s'est légèrement ouvert en cette position et aussi un [ɛ] qui s'est fermé dans les mêmes conditions : *disait-il* 3, *se lamentait ainsi* 8, *je vous aime tant* 23, *protecteur* 30, 39. Ce second cas est plus rare. Il est à remarquer qu'au § 19 les [e] se sont ouverts dans *ses* [sɛ], *les* [lɛ], *des* [dɛ]. La conjonction *et* se présente sous la forme [e].

Le n° 3 comporte en réalité deux nuances : [ɛ̃] et [ɛ], la seconde paraissant un affaiblissement de la première, quand la syllabe est moins accentuée.

On trouverait ces diverses particularités dans notre français régional. Le n° 4 est plus curieux. J'ai noté par [æ] la voyelle en question. C'est un *é* long, qui se présente surtout devant [r] et qui va vers [a]: *faire* 3, *plait* 34, etc. Il est en réalité plus teinté de [a] que le [æ] de *famille*. On trouve un *é* du même type dans la prononciation française des Hongrois et de certains Norvégiens et Roumains. Il peut y avoir échange entre [æ] et [ɛ̃], quand la voyelle est moins longue ou moins accentuée: *terre* [tɛ̃r] 9, *misère* [mizɛ̃:r] 20.

L'[ɛ̃] devient [e] devant [m]: *aime* 23, *quarantième* 38, *troisième* 39; cet [e] se nasalise dans *même*, 4, 37.

Les o

Le caractère de l'*o*, sans rien offrir de saillant, appelle cependant quelques remarques. On distingue dans ce texte, d'abord un *o* plus fermé qu'en parisien. Il se présente à la tonique: *pauvre*, *fagot* 1, *beau* 2, *l'autre* 8, *sureau* 9, *prévôt* 28, 31, et même à l'atone, quand la graphie est *au*: *vient au monde* 7, *au bout*, *au buisson* 21. Cet [o] est susceptible de devenir moyen à l'atone: *au coin* 9, *augmentation* 26.

Puis vient un *o* ouvert tonique: *force* 6, *encore* 38. Cet [o] s'ouvre davantage sous l'influence de l'allongement: *mort* [mɔ:r] 35. Il peut persister à l'atone: *piocher*, *piocha* 16, *protecteur* 30, 39, *protégé* 38, *notre évêque* 34, *votre protection* 36. Mais il peut aussi devenir moyen: *volontiers* 15, *comment* 24.

Pour *ou*, *i*, *u*, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit plus haut.

Les eu

La voyelle *eu* est loin d'offrir autant d'écarts que l'*é*. Je n'entends pas de [ø] très fermés, mais seulement des [ø]: *creuse* 9, *Dieu* 13, *veux* 33. L'*eu* ouvert n'a, lui non plus, rien d'exagéré: c'est un [œ] plutôt qu'un [œ̃], avec légère tendance à ouverture, quand la voyelle s'allonge devant [r].

L'ø muet

* Cette voyelle a sensiblement le même timbre que l'[\ø] parisien. C'est une sorte d'[\œ] ouvert, qui s'abrège à l'atone et peut ainsi perdre beaucoup de son ouverture. Comme le texte a été lu, il est peu utilisable pour une étude sur la disparition de l'[\ø]. On remarquera toutefois *trouvères* 9, *maintenant* 26, la *seconde* 31. Un de nos disques de musique canadienne porte, comme titre d'une chanson : *Qu'as-tu vu, bergère?* Ceci me fait croire qu'en ce qui concerne l'*e muet* le canadien est resté plus fidèle que le parisien à la vieille tradition. — Cas particulier : *le pain* 6. On entend une sorte de [\ø] très ouvert, approchant de [\ɛ], probablement par assimilation avec les voyelles suivantes. J'ai noté ce son par [\ø].

Nasales

on

La voyelle *on* est relativement simple. A la tonique, elle correspond à un *o* ouvert [\ɔ] : *bûcheron*, titre, 1, 8, *monde* 7, *ton* 8. Cet *o* devient moyen à l'atone : *ont* 3, *compatissant* 8, etc. Pourtant volontiers [volɔ̃tɛ] 15. L'écart entre ces deux timbres est peu considérable, mais cependant sensible.

an

C'est sous la forme d'un *a* postérieur nasalisé que cette voyelle se présente le plus fréquemment : *enchanteur* titre, *lendemain* 2, *enfants* 4, *grand* 7, etc. Mais dans trois exemples, à la finale, l'[\ɑ̃] accentué est devenu [\ã] : *enfants* 1, *compatissant* 8, *content* 38. En pareil cas la voyelle est nettement brève et moins nasale. Il y a des chances pour que ce soit la prononciation naturelle du sujet et que *an* [\ɑ̃] 4, soit une prononciation corrigée.

Remarquer la nasalisation de *gagne-pain* 1. Dans *gagner* 6, on n'entend qu'une très faible nasalisation : prononciation corrigée ? De toute façon la différence tient à ce que la voyelle est libre dans le second cas.

in

La prononciation normale de cette voyelle est un [e] moyen nasalisé, qui choque l'oreille tout autant que l'*a* fermé postérieur signalé plus haut. Rares sont les cas où on entend plutôt [ɛ̃]. On les trouve vers la fin du morceau : *fin* 39, *Merlin* 40, 41. Ces [ɛ̃] sont brefs et dus peut-être à une tentative de correction; cf. *Merlin* [mɛrlɛ̃] 12, 13, etc. Comparer [ɛ̃] pour *un* 9, 14, qui sont aussi deux cas exceptionnels dans le texte.

La tendance du sujet est plutôt la fermeture et même la dénasalisation de [ɛ̃]. On perçoit des [e] particulièrement dénasalisés dans *matin*, *rien* 2. Au n° 26, le mot *bien* est répété. Les [e] sont peu nasalisés, plutôt fermés, et, sous l'influence de l'accent d'insistance, le premier est diphthongué, ce que j'ai marqué par un petit *i*.

J'ai déjà indiqué plus haut la nasalisation de [e] dans *même* 4, 37.

un

Cette voyelle n'est jamais ouverte, mais moyenne : *un* 1, 40. Elle a tendance à se fermer : *un* 7. Pour le changement de *un* en *in*, voir à *in*.

Durée des voyelles

Le disque phonographique se prête admirablement à l'étude de la durée des voyelles, puisqu'il permet de modifier comme on veut la vitesse du débit. Mais comment noter exactement toutes les différences que perçoit alors une oreille attentive ? Une transcription peut indiquer des brèves, des longues, des demi-longues, mais les faits ne se présentent pas avec cette rigueur ou plutôt avec cette simplicité. Ils sont plus complexes; on distingue des intermédiaires; on sent, comme souvent, une opposition entre la réalité phonétique, objective, traduisible en données mathématiques, et la réalité linguistique, plus subjective,

dépendant davantage d'une impression générale reçue par notre oreille.

J'ai noté du mieux que j'ai pu les longues et les demi-longues, une voyelle sans indication de durée pouvant être considérée comme brève. Voici les faits généraux qui me paraissent se dégager de ces constatations.

Dans cette prononciation, comme dans toute prononciation française, la durée des voyelles dépend : *a*) des consonnes qui suivent, *b*) de l'origine de ces voyelles, *c*) de leur nature, *d*) de leur caractère tonique ou non, sans que cette énumération corresponde à une gradation. En outre, des longueurs peuvent amener des transcriptions d'accent. Ce qui constitue les divergences de prononciation quant à la durée est la façon dont agissent ces divers éléments.

D'une façon générale le débit de ce disque donne une impression de lenteur. La vitesse de rotation est de 80 tours à la seconde, la durée de 3'10''; le nombre des syllabes de 730. En comptant les pauses dans la prononciation, on arrive à environ 220 syllabes à la minute. Le même texte lu par une Parisienne, avec des pauses qui étaient approximativement les mêmes, a duré 3 minutes. La différence est donc d'environ 1/19. Elle n'est pas suffisante pour justifier l'impression de lenteur. Celle-ci provient d'une autre cause.

Dans le parisien actuel le plus courant, les voyelles atones sont brèves. Ici au contraire on voit persister des demi-longueurs dans des syllabes normalement atones. De là vient l'impression de lenteur. Elle se trouve peut-être accrue par certains *a* très postérieurs, qui nous semblent lourds.

Comme en parisien, les voyelles qui terminent phonétiquement le mot ont tendance à s'abrèger devant une pause. On sent quelque résistance chez certaines d'entre elles, surtout les nasales, mais la tendance est nette, à en juger du moins d'après cet échantillon.

L'influence des consonnes sur la durée des voyelles

est sensible, tout d'abord pour [r] et aussi dans *âne* 1, *vivre* 3, *même* 5, *creuse* 9, *laisse* 18, *aise* 27, *grâce* 34, *évêque* 35, 38, *mariage* 43, de même que pour les nasales suivies de consonnes : *monde* 7, *espérance* 22, etc. Cette influence se retrouve dans une certaine mesure à l'atone : *nourrir* 1, *accablé* 3, *mourir* 5, etc.

Exemples d'allongement à l'atone dû à l'origine des voyelles : *gagne-pain* 1, *gagner* 6, *au* 7, etc.

Exemples de voyelles allongées par suite de leur nature : les nasales, l'[e] et même parfois l'[e] : *deniers* 1, *verger* 9, 13, *chez* 16, *venez* 23, *mes* 4. Cet allongement de l'[e] tient à son caractère fermé. J'ai la même particularité dans ma prononciation régionale et elle est très tenace : *été* [e:te:]. Tout [e] est chez moi long par définition, mais il peut y avoir abrègement sous certaines influences.

Le rythme

Encore une fois, il s'agit d'un texte lu, et c'est comme tel que je l'envisage, mais la lecture est aussi un fait de langue. J'appelle ici rythme tout ce qui constitue le mouvement de la phrase, en traitant à part de l'intonation. Donc, en premier lieu, la rapidité du débit; puis les pauses, qui séparent cette phrase en groupes phoniques; la répartition des longues et des brèves; enfin l'accent dynamique, qui produit dans les groupes et sous-groupes phoniques des temps forts et des temps faibles. Une étude de ce genre est donc très complexe. Il y aurait lieu, en fin de compte, d'examiner les rapports de ce rythme et de l'intonation, peut-être même de rechercher si le rythme de la phrase de tel ou tel sujet ne correspond pas à une économie rythmique d'un ordre plus général et ne peut pas se ramener en partie à des éléments physiologiques susceptibles de varier suivant les personnes. Les gens à parler lent n'ont pas habituellement des mouvements rapides. Je ne me propose ici que de relever quelques faits de détail.

Dans mon article sur l'intonation j'ai indiqué qu'en fin de phrase, avant le ton 0, il y a souvent coupure du groupe phonique. On en trouve dans ce texte un certain nombre d'exemples. Parfois l'arrêt est peu marqué : on sent seulement que les mots ne sont pas étroitement unis, qu'ils manquent de cohésion, et ceci peut se traduire par une élévation du ton. D'autres fois la coupe est plus nette. Pour rendre toutes les nuances il faudrait une série de signes spéciaux : je me contente ici de barres :

lui demanda | pourquoi | il se plaignait 8
 que pour détourner les soupçons | des voisins 19
 je voudrais être prévôt | de la... de ma ville 28

On observe, dans le premier de ces exemples et ailleurs, un accent dynamique assez fort sur les voyelles toniques, ce qui contribue à intensifier le rythme de la phrase.

D'autre part — et ceci résulte déjà de ce qui précède — il y a des successions de brèves et de longues, réglées par la teneur de la phrase. Des groupes phoniques, de nature variable, peuvent aussi donner une impression rythmique :

Ah! c'est un grand malheur quand un vilain vient au monde 7

Et, presque indépendamment de la phrase tellé que l'a composée l'auteur, à deux passages au moins, se présente une particularité très curieuse :

Tant il piocha qu'il trouva le trésor annoncé par Merlin 17

Le signe [*] indique un fort accent initial; le signe ['] un accent dynamique assez fort avec intonation. La force va en décroissant du commencement à la fin de la phrase. Les coupes sont nettes et on sent parfaitement des anapestes séparés. C'est une vraie phrase musicale avec rythme ternaire.

Voici le deuxième passage :

La seconde année finie, le protégé de Merlin, dans
 son habit neuf de prévôt, revint au bois 31.

On est au début d'un nouveau développement. Le lecteur a donné moins de force. Cette phrase se répartit en groupes séparés par les virgules. Dans la première partie de chaque groupe, le début est plus rapide que dans la seconde. Seul le dernier groupe (*revint au bois*) présente à peu près une vitesse uniforme, mais avec scission entre *revint* et *au bois*. Au commencement de chacun des trois premiers groupes, une syllabe, qui se trouve comme isolée, parce qu'elle porte un léger accent, me semble-t-il.

Ce qui me paraît sûr, c'est que, dans les deux premiers groupes, on se trouve, après cette syllabe initiale, en présence de pieds de deux syllabes, avec accent sur la dernière. Il y a des accents plus marqués sur les syllabes 3 et 5, ce qui peut s'expliquer par le fait que 3 se trouve à la fin des syllabes rapides et 5 devant une pause (accent suspensif). Le troisième groupe débute de la même façon, mais la régularité rythmique se trouve brisée, pour la raison très simple que *de prévôt* compte trois syllabes.

Il est évident que la structure de la phrase favorisait ce rythme, mais il ne l'est pas moins qu'elle n'a pas suffi à le créer : personne de nous ne rythmerait ainsi. On est donc obligé d'en conclure qu'on se trouve en présence d'un fait spécial et sans doute pensera-t-on avec moi que les deux passages mentionnés ne doivent pas être séparés l'un de l'autre. Ils donnent l'application d'un principe unique, avec cette différence accessoire qu'ils comportaient, l'un des groupements de trois syllabes, l'autre des groupements de deux syllabes. Le rythme est resté pareil dans les différentes lectures que M. Th. m'a faites de ces deux passages.

Intonation

Il m'a semblé qu'il y aurait intérêt à faire examiner ce disque au point de vue de l'intonation par des personnes très musiciennes et non influencées par des théories phonétiques. Deux Attachés du Musée de la Parole, M^{me} Lavergne et M. Barraud, ont bien voulu laisser pendant quelques heures la notation de chansons populaires qui les occupe en ce moment et ont établi les courbes que je reproduis ci-contre. La ligne grasse représente l'intonation canadienne et la ligne fine l'intonation parisienne (N. P.). Les registres des deux sujets se trouvaient distants d'une octave : ils ont été, pour simplifier, mis sur la même portée.

Ces tracés pourraient servir de thème à toute une étude d'intonation. Sans doute ils coïncident par endroits, mais là seulement où il n'y a aucune nuance de pensée, ou du moins des nuances très simples, de celles qu'on pourrait appeler rudimentaires. La musique diverge, dès qu'un groupe ou une partie de groupe a une valeur expressive.

Les points extrêmes du tracé canadien vont du mot *faire* (tableau 1), qui donne un *si* légèrement augmenté, aux syllabes de fin de phrase (ton 0), caractérisées par un *ré* légèrement bémolisé. Ces deux notes présentent une sixte augmentée, mais c'est du *mi* au *la* que la voix évolue le plus volontiers.

On remarquera que les phrases du début sont infléchies avec douceur, mais qu'à partir de la seconde visite à l'enchanteur, les inflexions deviennent relativement brusques. Le mécontentement semble déjà percer à travers l'expression du narrateur. On sent qu'inconsciemment il prend parti pour Merlin et que, malgré le calme apparent de son élocution, il est irrité de l'outrecuidance du vilain.

Le tracé parisien offre à la fois plus de régularité et de plus grands écarts que le précédent. La note finale est d'ordinaire un peu plus élevée que celle du canadien. La note la plus haute se trouve dans le titre, au mot

bûcheron, qui avoisine le *ré* et représente un ton 3, le seul qu'il y ait dans le texte. La note la plus basse est dans les finales (ton 0) : c'est le plus souvent un *mi*, parfois un *mi b*.

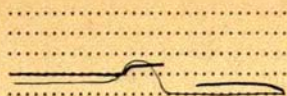
Voici, d'après cette notation, à quelles notes correspondent les différents exposants du sujet parisien :

0	=	mi
0 ⁺	=	mi <i>b</i>
1 ⁻	=	fa
1	=	sol
1 ⁺	=	sol #
2 ⁻	=	la <i>b</i>
2	=	la
2 ⁺	=	si <i>b</i>
3 ⁻	=	do <i>b</i>
3	=	do #

Le nombre minime de tons 3 rencontrés dans ce texte vient de ce que celui-ci a été lu et présente un récit simple, assez peu animé. Il en serait autrement dans une conversation.

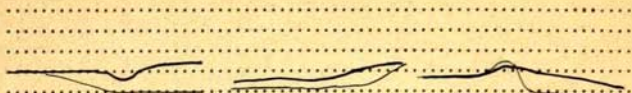
Hubert PERNOT.

NOTE. — On sera peut-être surpris, à la lecture de la transcription parisienne, des notations [nɪf] pour *grande faveur* 25 [etɛ dz] pour *quarante jours* 29, 37. Elles sont du même type que [nm] pour *lendemain* 2. Le [l] et le [d] n'y sont pas étymologiques, mais épenthétiques, car le [n] représente l'explosive nasalisée par assimilation à la voyelle précédente.

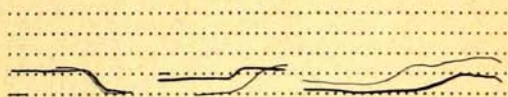


4.

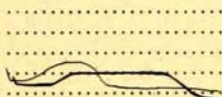
On m'appelle Merlin, dit la voix.



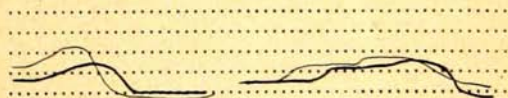
Ah ! monseigneur Merlin, je cours à mon verger et que Dieu vous bénisse



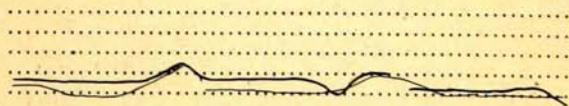
Oui, cours vite, et, dans un an, reviens me rendre compte



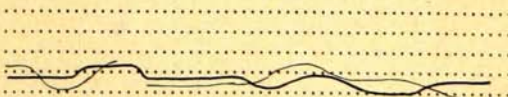
de l'état de tes affaires.



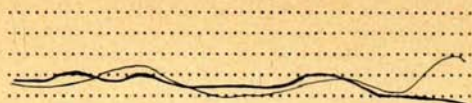
Grand merci, monseigneur, je reviendrai bien volontiers.



Et de courir chez lui et de piocher la terre à l'endroit indiqué.

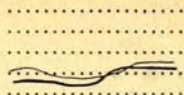


Tant il piocha qu'il trouva le trésor annoncé par Merlin.

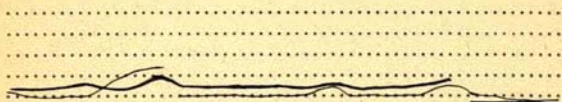


5.

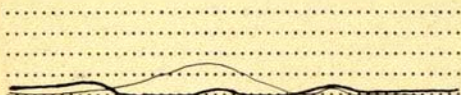
Je laisse à penser quelle fut la joie de sa famille.



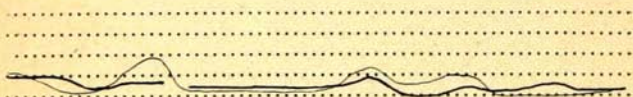
Ses courses au bois,



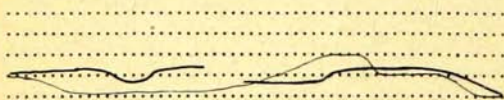
il ne les fit plus que pour détourner les soupçons des voisins.



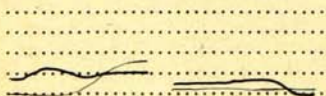
Il s'éleva tout doucement de la misère à la fortune.



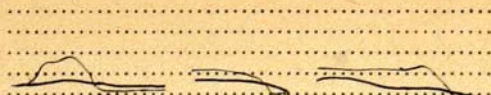
Au bout de l'année, il retourna au buisson où la voix lui avait parlé.



Ah ! monseigneur Merlin ! vous êtes toute mon espérance.

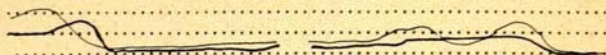


Venez me trouver; je vous aime tant !



6.

Me voici, doux ami, que veux-tu ? comment ça va-t-il ?



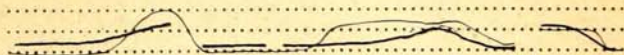
À merveille, monseigneur Merlin. Vous m'avez fait une grande faveur.



Maintenant ma famille est bien nourrie, bien vêtue



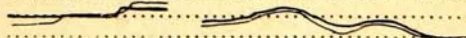
et mon avoir augmente chaque jour.



J'en suis fort aise, mon ami; mais que désires-tu encore ? dis-le moi.



Monseigneur, je voudrais être prévôt (de la) de ma ville.



Qu'à cela ne tiens; tu le seras dans quarante jours.

BNQ



C 000 267 558